

## Compte rendu du conseil d'administration du 12 novembre 2024 à 18 heures

### Membres présents :

Mme VIEN, cheffe d'établissement, présidente du conseil d'administration

Mme MARTROU, secrétaire générale, adjointe-gestionnaire

Mme LIEBMANN-MONZANI, conseillère Régionale d'Ile de France

Mme NEUMANE, médecin unité de MPR pédiatrique – C.H.U. Raymond Poincaré

Mme CHEMAMA, représentante des personnels d'enseignement

Mme LASSAGNE, représentante des personnels d'enseignement

Mme NICOL, représentante des personnels d'enseignement

M. GODART, représentant des personnels d'enseignement

M. AFOUKATI, représentant des personnels administratifs

Mme AUBERT, représentante des parents d'élèves

Mme HEMERY, représentante des parents d'élèves

### Membres excusés :

Mme OLIVA, conseillère municipale de la mairie de Garches

Mme PONY-VIGIER, représentante du conseil Régional d'Ile de France

M. AIMON, responsable du pôle ressources – INSEI

Mme OEILLARD-LEROY, représentante des personnels d'enseignement

Secrétaire de séance : Monsieur Benoît GODART

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 18h15.

Madame VIEN présente les nouveaux membres du conseil d'administration.

Madame AUBERT indique qu'un groupe WhatsApp des parents a été créé pour favoriser la communication entre eux.

Madame VIEN propose d'aller visiter les salles Snoezelen et Montessori avec les membres du conseil d'administration.

Madame VIEN présente l'ordre du jour.

1- Approbation du compte-rendu du C.A. du 25 juin 2024

Madame VIEN remercie madame AUBERT pour la réalisation de son compte-rendu.

Les membres du CA approuvent le compte-rendu à l'unanimité.

2- Règlement intérieur du CA

Madame VIEN indique que c'est le même que celui de l'année dernière et qu'il n'y a eu aucun changement car il est complet.

Les membres du CA approuvent le règlement intérieur à l'unanimité.

3- Installation des commissions

La commission permanente n'est plus obligatoire dans tous les établissements scolaires et le conseil de discipline n'est pas utile dans notre EREA.

\*Ouverture des plis des appels d'offres supérieurs à 40000€ HT :

Parents élus : Mme AUBERT et Mme HEMERY

Enseignants élus : Mme OEILLARD-LEROY et Mme NICOL

\*Commission fond social :

Parent élu : Mme AUBERT

Enseignante élue : Mme LASSAGNE

Madame VIEN indique que l'année dernière 8000€ étaient alloués pour aider à l'achat de matériel médical, matériel pédagogique spécifique, de vêtements, ou de paiement de loyer. 2352€ ont été dépensés. Elle rappelle aux représentantes des parents de communiquer sur l'existence de ce fond social.

Madame AUBERT demande la création d'un document de présentation et souhaite qu'il soit présent dans le cahier d'école des élèves. Madame VIEN s'engage à la création de ce document en n'y mentionnant pas les montants mais contenant le type d'aides. Madame AUBERT souhaite le communiquer au plus vite.

\*CHSCT :

Parents élus : Mme AUBERT et Mme HEMERY

Enseignants élus : Mme NICOL et M. GODART

Madame AUBERT demande si les salles Snoezelen et Montessori ont changé de nouvelles affectations (passer de Bureau à Salle spécifique) et si les extincteurs à proximité correspondent bien au matériel utilisé dans ces salles ?

Madame VIEN fera un point sur ces sujets avec l'assistant de prévention de l'EREA, M. GODART.

4- Autorisation pour le chef d'établissement de signer les contrats et conventions

Vote à l'unanimité

5- Critères d'attribution d'aides financières du fond social

Madame VIEN présente le document et précise qu'il est identique à celui de l'année dernière.

Madame NEUMANE indique qu'il y a des élèves-patients entrants encours d'année avec, parfois, une demande d'achat de matériels couteux.

Madame AUBERT demande pourquoi il y a une limite du montant des aides.

Madame LIEBMANN-MONZANI rappelle que c'est un fond social et qu'il faut mettre des plafonds.

Vote à l'unanimité

6- DBM pour information

Mme MARTROU nous communique qu'une subvention par la DRAC Île-de-France (Direction régionale des affaires culturelles) de 1000€ a été reçue pour le projet Shonen.

Madame VIEN rappelle que ce projet a été financé sur les fonds propres de l'EREA à hauteur de 7000€.

7- Perspectives pour l'année scolaire 2024-2025

- Madame VIEN rappelle tout d'abord que l'EREA a assisté sur 2 jours aux jeux paralympiques sur le site du château de Versailles. Ces sorties ont été financées avec l'aide de 3 associations. L'EREA a pris en charge le paiement du transport.

Madame LIEBMANN-MONZANI rappelle que la flamme paralympique est passée par l'EREA Toulouse-Lautrec de Vaucresson et que cela correspond à une reconnaissance des EREA du plateau Garchois.

- Le photographe Yann ARTHUS-BERTRAND viendra à l'EREA le vendredi 29 novembre 2024 pour son projet de studio photo débuté il y a deux ans. Il fera des clichés de tous les groupes classes et des enseignants. L'EREA récupérera ces clichés qui permettront de réaliser une

exposition dans l'établissement. Un livre contenant des photos choisies ainsi qu'une exposition à Paris verront le jour en décembre 2025. Yann ARTHUS-BERTRAND reviendra peut-être à l'EREA pour montrer son exposition si certaines photos de nos élèves ont été sélectionnées.

- Nous aurons la visite d'un enseignant-chercheur responsable de la Web radio de l'Institut Français de l'Éducation de Lyon les jeudi 12 et vendredi 13 décembre 2024. Ce sera l'occasion de lui présenter les différents projets de l'EREA. Madame VIEN l'a rencontré lors du soutien de son mémoire à Lyon. Elle rappelle que l'EREA est riche grâce à ses travaux en inter-métiers, à ses formations communes avec l'AP-HP, à ses visites de médecins et d'experts, tout cela pour le bien de nos patients-élèves. Madame NEUMANE indique que, depuis deux ans, il y a eu de nombreux échanges avec les enseignants au sujet des élèves et que les thématiques transversales sont ouvertes à tout le personnel. Cela a permis de fluidifier la communication inter-métiers. Madame NICOL soulève que les relations avec l'hôpital ont bien évolué. Madame LIEBMANN-MONZANI signale qu'auparavant les médecins étaient peu présents aux conseils d'administration alors que, maintenant, grâce à la bonne entente et la bonne communication, ils le sont.
- La préhisto-classe de madame NICOL qui a eu lieu en début d'année scolaire s'est très bien passée. Elle signale que cela a eu beaucoup de bienfaits pour le groupe-classe et que cela a servi de levier pour de nombreux apprentissages. Les familles ont répondu positivement à ce projet. Madame NEUMANE indique que c'est une bonne chose que ce projet se soit déroulé en début d'année scolaire pour permettre de développer le travail de groupe et la cohésion.
- Madame VIEN indique qu'une suite du film « Fantastic Mr. Jacques Brel » tourné à l'EREA l'année dernière verra le jour, avec une projection dans la salle de cinéma de Garches fin juin début juillet.

#### 8- Questions diverses

Mesdames AUBERT et HEMERY demandent s'il serait possible d'avoir un retour des activités du centre de loisirs lors des mercredis après-midi et des vacances scolaires, par l'intermédiaire du site internet de l'EREA ? Madame VIEN répond qu'elle se rapprochera du responsable du centre de loisirs à ce sujet.

Madame VIEN indique que le prochain conseil d'administration qui traitera du budget aura lieu le mardi 3 décembre 2024.

La séance est close à 19h30.